



Suite, de ma mise en examen pour escroquerie

Par **lablanche**, le **01/04/2008 à 16:18**

Bonjour et merci de m'avoir répondu à mon message précédent :
Pouvez vous m'aider ??
Je suis mise en examen pour vol d'une carte essence qui a été utilisé pas par moi et pour un montant de 8000 euros en 2002. rnet d'une tentative d'escroquerie. rnrnOn ma placé sous controle judiciaire. rnrnJe suis enceinte et mon mari vit à l'étranger, j'aimerai m'y rendre après l'accouchement. Va t on me laisser y aller ?? rnrnQue dois je faire ??? rnrnrnBonjour.
rnrnVérifier bien les obligations que le jueg d'instruction a fixé dans le controle judiciaire.
rnrnCeci étant dit, il est très probable que l'on ne vous laisse pas quitter le territoire français
rnrnMa question :rnrnLe juge d'instruction ma interdit de sortie de territoire et je dois signé au commissariat tout les mois.rnrnMais je vais accoucher le 21/05/08 et le futur papa vie a l'étranger??? comment faire, y a t il une procédure pour que le juge me laisse partir pour 15 ou 20 jours?????

Par **Jurigaby**, le **01/04/2008 à 16:34**

Bonjour. rnrnVous pouvez vous adresser au juge d'instruction et lui faire la demande.rnrnVous pouvez aussi demander au papa de venir.